

Sommaire POURQUOI LES PROJETS D'ÉNERGIE ÉOLIENNE SONT-ILS VOUÉS À L'ÉCHEC?

Les effets durables de l'injustice
procédurale et distributive

Dr. Louise Comeau,
Elizabeth Gresh,
Louis-Charles Vaillancourt



Conseil de conservation *du* Nouveau-Brunswick



Pourquoi les projets d'énergie éolienne sont-ils voués à l'échec? Dans quelle mesure est-ce important?

Le Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick pense que la réussite de la mise en œuvre des projets d'énergies renouvelables revêt une importance cruciale dans la lutte contre le changement climatique.

On s'attend à ce que la demande en électricité augmente substantiellement au Canada et dans le monde entier au cours des décennies à venir alors que nous abandonnons les combustibles fossiles pour remédier au changement climatique. La croissance de la demande en électricité proviendra en grande partie de l'électrification accrue des transports, du chauffage domiciliaire et des procédés industriels. Ce changement a déjà commencé avec la vente de véhicules électriques, l'annonce d'un financement fédéral et provincial de programmes de chauffage domiciliaire sans pétrole et l'usage industriel de l'électricité pour produire de l'acier et de l'hydrogène.

Comme l'électrification est l'une des plus importantes solutions au changement climatique, il n'est pas surprenant que le Conseil de conservation fasse partie des promoteurs des énergies renouvelables fiables et abordables. Cependant, notre désir de réussite ne peut pas se réaliser aux dépens des gens, et des communautés dans lesquelles ils vivent. Nous sommes une organisation fondée sur des données probantes. Nous prenons l'avis des chercheurs et des scientifiques au sérieux, particulièrement en ce qui concerne les risques susceptibles de survenir lorsqu'on fait des préoccupations communautaires un intérêt personnel (« pas dans ma cour ») et que l'on manque de consulter et de solliciter adéquatement les citoyens pour saisir leurs perceptions de l'équité. Il est tout aussi important d'être à l'écoute des citoyens que de tenir compte des données probantes et de l'avis des scientifiques.

« En 2021, lors d'une visite familiale dans le Nord du Nouveau-Brunswick, j'ai rencontré un résident d'Anse-Bleue inquiet à propos d'un projet d'énergie éolienne proposé dans sa communauté. » Scientifique sociale, militante en faveur du climat et membre d'une famille, Louise Comeau, Ph.D., s'est demandé pourquoi les projets d'énergie éolienne étaient voués à l'échec. Cette question a donné le coup d'envoi d'un projet de recherche d'une année, qui comprenait un examen en profondeur de la documentation sur le sujet, la formation de groupes de réflexion nationaux, la réalisation d'un sondage et la présente étude de cas sur l'énergie éolienne.

Cette étude de cas sert à partager ce que nous avons appris sur les raisons pour lesquelles deux projets d'énergie éolienne proposés dans le Nord du Nouveau-Brunswick ont échoué, et à offrir des recommandations afin de favoriser l'acceptation communautaire des projets d'énergie éolienne. En voici les principales conclusions: (1) les projets ont plus de chance de réussir lorsque les promoteurs du projet instaurent dès le départ un échange durable et régulier avec les communautés hôtes; (2) le gouvernement et les services publics offrent une aide institutionnelle à l'aide de directives sur les pratiques exemplaires et de renseignements fondés sur les données probantes concernant les énergies renouvelables.

Recommandations

1. Il faut consulter tôt et faire preuve de souplesse

Il faut consulter suffisamment tôt les résidents de la communauté visée concernant les projets d'énergies renouvelables et leur donner, lorsque cela est possible, l'occasion d'indiquer leur préférence concernant l'emplacement du projet. Dans notre étude de cas, nous montrons que si l'on attend d'avoir signé les accords d'achat d'énergie pour consulter la communauté hôte, les résidents se sentent impuissants et incapables d'influencer le projet. Le conflit suscité par l'emplacement proposé amorce une réaction en chaîne de craintes et de méfiance. Le fait que les promoteurs mettent l'accent sur la négociation de la location des terrains sans solliciter la communauté crée des tensions communautaires et une perception de gagnants et de perdants. C'est pourquoi une consultation précoce peut optimiser le potentiel d'acceptation communautaire.

2. Les services publics, le gouvernement local et les provinces doivent jouer un rôle de légitimation et de soutien

Les critères de sélection du projet doivent inclure un nombre substantiel de points pour les consultations précoces. Les services publics et le gouvernement peuvent aussi jouer un rôle d'accompagnement en fournissant des pratiques exemplaires à jour concernant l'emplacement, les ententes sur les retombées locales et la participation communautaire afin d'orienter les promoteurs et d'informer les résidents de la communauté hôte de leurs options. Les craintes communautaires, associées à un manque d'aide institutionnelle manifeste pour le Programme de production locale d'énergie renouvelable à petite échelle (LORESS) et les énergies renouvelables en général, ont sapé la confiance des résidents des communautés visées par les deux études de cas (par ex., manque de portes ouvertes). Un bureau gouvernemental des énergies renouvelables pourrait transmettre des renseignements géographiquement et culturellement pertinents, des directives sur les pratiques exemplaires à l'intention des promoteurs, des municipalités, des commissions des fonction régionales et des citoyens et une analyse écologique et géographique provinciale visant à aider les promoteurs à préparer leur proposition.

3. Il faut établir des références pour les avantages communautaires

Les résidents des communautés visées par l'étude de cas avaient de la difficulté à évaluer si les avantages communautaires offerts par les promoteurs faisaient partie des pratiques normalisées, et à démêler le vrai du faux dans le battage publicitaire des promoteurs concernant les avantages et les risques potentiels du projet. Dans les deux communautés visées, les promoteurs ont vanté les avantages d'une collaboration avec eux, puis sont revenus en arrière une fois les projets amorcés. Le gouvernement doit publier, et mettre régulièrement à jour, les directives sur les avantages communautaires des pratiques et envisager des options de compensation pour la communauté visée, comme des remises sur les factures des services publics.

4. Il faut remédier à la désinformation sur les projets d'énergies renouvelables

Les citoyens doivent avoir accès à des renseignements localisés de qualité sur les énergies renouvelables. Lorsqu'il y a de la désinformation, la documentation indique clairement qu'il est important d'écouter les citoyens pour comprendre leurs craintes sous-jacentes, qui proviennent souvent plus d'un manque de confiance. C'est pourquoi les craintes soulevées peuvent ne pas être apaisées par l'information seule (par ex., concernant les effets sur la valeur de leur propriété ou l'eau souterraine et de surface durant la construction), mais il est important de veiller à ce que les gens puissent obtenir des renseignements locaux et neutres. Lorsque l'information n'est pas concluante, il faut appliquer le principe de précaution. Un vaste éventail de sources en ligne propage des renseignements erronés concernant les risques inhérents aux projets d'énergies renouvelables. Il est important de donner des renseignements non biaisés aux communautés, même si cette information ne permet pas de résoudre tous les problèmes. Un bureau provincial des énergies renouvelables pourrait remplir cette fonction. On pourrait aussi financer des organisations provinciales ainsi que des groupes communautaires et environnementaux pour offrir des services d'éducation et d'information. Comme nous le verrons dans cette étude de cas, la désinformation a contribué à saper la confiance entre les promoteurs et le public. En chargeant un tiers de créer et de diffuser de l'information, on peut réduire les idées préconçues et aider les promoteurs et les communautés à trouver un consensus.